

# Lettre d'Alain Beitone

## à Messieurs Michel Pébereau et Thibault Lanxade

### sur l'enseignement des sciences économiques et sociales

Marseille le 24 janvier 2007

Alain Beitone  
Professeur de sciences économiques et sociales  
Lycée Thiers Marseille  
[alain.beitone@free.fr](mailto:alain.beitone@free.fr)

Michel Pébereau  
Institut de l'entreprise  
Thibault Lanxade  
Positive entreprise

Messieurs,

Vous jouez un rôle actif dans la polémique qui a été lancée ces derniers mois à propos des programmes et des manuels de sciences économiques et sociales. Vos multiples déclarations appellent un certain nombre de remarques dont je souhaite vous faire part.

#### **1/ L'économie et les sciences économiques et sociales**

Dans vos déclarations vous parlez toujours de « l'enseignement de l'économie ». Tout se passe comme si vous souhaitiez réduire l'enseignement de SES à cette seule dimension. Imaginons un instant qu'un groupement d'opticiens, considérant que la place faite à leur activité dans l'enseignement est insuffisante, demande que l'on réduise l'enseignement de la Physique-Chimie au lycée à l'optique au détriment de la mécanique, de la chimie, etc. Ou qu'un groupement de cartographes réclame qu'en histoire et géographie seule la cartographie soit enseignée à l'exclusion de l'histoire et des autres aspects de la géographie. Personne ne prendrait cela au sérieux. Toutes les disciplines scolaires reposent sur l'appariement de plusieurs disciplines scientifiques de référence (pensez par exemple aux sciences de la vie et de la terre ou aux sciences et techniques de gestion).

Il serait en effet désastreux de faire entrer trop précocement les lycéens dans la spécialisation disciplinaire. Le lycée a pour mission à la fois d'initier les élèves à la nature et à la spécificité d'un certain nombre de disciplines (notamment pour pouvoir faire des choix éclairés d'orientation) et de leur faire acquérir une culture assez large pour comprendre (sous divers aspects) le monde dans lequel ils vivent. S'agissant des SES, l'appariement de la science

économique, de la sociologie et de la science politique s'est révélé particulièrement fécond tant en ce qui concerne l'intérêt que les élèves portent à la discipline scolaire SES qu'en ce qui concerne leur orientation. Vous soulignez vous-même, Monsieur Pébereau, le bilan positif de la filière ES quand vous indiquez (CCIP, 23 février 2006) qu'en 2005 nos élèves représentent 25% des admis à l'ESSEC. Ce qui montre d'ailleurs qu'ils ne refusent pas le monde de l'entreprise. Comme l'écrasante majorité de mes collègues je suis très attaché au maintien d'une discipline scolaire qui initie les élèves à la science économique, à la sociologie et à la science politique et qui ne se limite pas à une seule de ces disciplines.

## **2/ Qui doit déterminer les contenus d'enseignement ?**

Plusieurs de mes collègues l'ont déjà fait observer : votre prétention à déterminer les contenus d'enseignement en tant que praticiens de l'entreprise disposant d'une expérience directe de ce domaine, n'est pas acceptable dans son principe.

Si nous généralisons cette attitude, il faudrait admettre que l'association des vétérans du parti communiste est seule autorisée à déterminer ce qui doit être enseigné sur l'histoire de ce parti, que l'état-major des armées et les anciens combattants doivent décider de ce qui s'enseigne en matière d'histoire militaire, que les rapatriés doivent décider de ce qui s'enseigne sur l'histoire de la colonisation, que la FNSEA doit décider de ce qui s'enseigne à propos de l'agriculture, que les dignitaires religieux doivent décider de ce qui s'enseigne à propos de l'histoire des religions, etc. Vous le voyez cette position est intenable. Il ne s'agit pas de contester votre droit à vous exprimer, en tant que citoyens, sur les programmes et les manuels, mais il semble indispensable de réaffirmer que l'école de la République n'est comptable des contenus qu'elle enseigne qu'à l'égard des spécialistes (universitaires et chercheurs) des domaines concernés. La formation délivrée aux élèves doit être placée à l'abri des influences des groupes de pression (aussi légitimes soient-ils) et placée sous la responsabilité de la « République des savants ». C'était la position défendue par Condorcet dans ses « Mémoires sur l'instruction publique », c'est la seule position acceptable dans une société démocratique. Sinon comment refuserions-nous aux créationnistes le droit de voir leurs thèses enseignées à parité avec les résultats de la recherche scientifique ?

## **3/ Enseigner des savoirs ou faire adhérer à des croyances ?**

Au fond ce que vous reprochez à l'enseignement des SES c'est de donner de l'entreprise et de l'économie de marché une image qui n'est pas assez positive. Vous voudriez que l'on montre la réalité sous un jour plus riant, que l'on fasse adhérer les élèves aux bienfaits de l'économie de marché, de la mondialisation etc. Et vous vous indignez de tel document ou de telle illustration dans tel ou tel manuel. Certes les manuels de SES peuvent et doivent être examinés de façon critique et ils comportent sans doute des éléments discutables. Encore faudrait-il instruire leur procès à charge et à décharge et ne pas isoler une phrase d'un ensemble documentaire destiné à présenter aux élèves des points de vue contradictoires à partir desquels ils doivent réfléchir. Mais plus fondamentalement, toute approche scientifique du monde (qu'il s'agisse de la nature ou de la société) a un effet désenchanteur (au sens de Max Weber). Le militant syndicaliste s'indignera du fait que l'on puisse étudier son

comportement en termes coûts/avantages, le croyant déplorera que l'on rappelle avec trop d'insistance à son goût les ravages de l'Inquisition, le poète s'indignera de l'objectivisme plat du botaniste incapable de faire comprendre aux élèves la beauté des fleurs, etc. Le chef d'entreprise s'indigne donc que l'on parle AUCUN des délits d'initiés, du chômage, des conflits du travail, etc. L'enseignant doit former les élèves à une posture intellectuelle dans laquelle il ne s'agit ni de s'indigner, ni d'admirer, mais de chercher à comprendre. Par exemple, il n'est pas nécessaire d'être croyant pour enseigner le fait religieux et cet enseignement n'est pas destiné à faire aimer la religion, ni à la faire détester. Il s'agit de comprendre ce qu'est le fait religieux, de connaître l'histoire des religions, de connaître l'influence que conservent aujourd'hui les croyances et les institutions religieuses, mais aussi de comprendre la laïcité et l'athéisme. Le croyant trouvera toujours que l'on fait une présentation excessivement favorable de la laïcité et de l'athéisme et l'athée que l'on fait la part trop belle au religieux. C'est pourquoi l'école se doit d'adopter une posture de distanciation critique qui est inhérente à la démarche scientifique à laquelle nous devons initier nos élèves.

#### **4/ Quelles références scientifiques pour l'enseignement de l'économie ?**

Mais supposons que l'on adopte votre point de vue et que l'on décide d'enseigner seulement l'économie et dans le seul but de faire comprendre aux élèves les mérites de l'économie de marché. Quelles seraient les références scientifiques ou les sources documentaires qui vous sembleraient acceptables ?

Naguère Monsieur Boisivon (Institut de l'entreprise) avait déclaré que le problème de l'enseignement des SES ce n'était pas qu'il était marxiste mais qu'il était keynésien. Exit donc la référence à Keynes et aux keynésiens (N. Kaldor et J. Robinson bien sûr, mais aussi P. Samuelson, W. Heller, A. Okun, etc.).

Dans cette perspective, un auteur comme Jean-Paul Fitoussi ne saurait trouver grâce à vos yeux. Il qualifiait de « propos de café du commerce » les affirmations suivantes : « le nombre des fonctionnaires est toujours trop élevé, les impôts confiscatoires, le système de protection sociale toujours trop généreux, les réglementations trop tatillonnes » (La démocratie et le marché, 2004). Que ne diriez-vous pas si vous trouviez de telles formules dans les manuels de SES ? Je suppose que les institutionnalistes de Veblen à Galbraith ne sont pas non plus des références acceptables selon vous, ni Amartya Sen trop soucieux d'éthique, ni Joseph Stiglitz trop critique sur le « consensus de Washington », etc.

Il faudrait donc s'en tenir aux auteurs que l'on qualifie (parfois à tort) de « libéraux ». Mais pas Adam Smith qui dénonçait dans la Richesse des nations le « complot permanent des maîtres » pour faire baisser les salaires. Une image bien trop conflictuelle de l'entreprise sans doute qui ne met pas assez l'accent sur la convergence des intérêts des salariés et des employeurs. Pas Léon Walras non plus (un socialiste il est vrai) qui écrivait en 1896 : « *la production des biens d'utilité collective, l'existence de monopoles naturels, le désordre dans les conditions de travail (...) montrent la nécessité de l'intervention de l'Etat pour que se conjuguent le maximum d'équité et de satisfaction* ». Un point de vue trop interventionniste et pas assez « microéconomique » à vos yeux. Pas Maurice Allais (notre seul Prix Nobel d'économie) qui écrivait pour sa part : « *La concurrence est naturellement malfaisante. Elle devient bienfaisante lorsqu'elle*

*s'exerce dans le cadre juridique qui la plie aux exigences de l'optimum du rendement social* ». Formulation trop étatiste sans doute et qui ne manifeste pas une confiance assez enthousiaste pour les vertus de l'autorégulation par les marchés.

Et quant aux sources documentaires, faudrait-il par exemple s'en tenir aux Echos ? Ce serait dangereux ! Le 19 janvier dernier, la chronique de Favilla dénonce les « Diafoirus » de l'économie à propos de la crise des « *subprimes* » : « *Depuis la révolution des années Reagan-Thatcher, les docteurs du libéralisme total exposent que le marché doit être le guide suprême de la rationalité économique. C'est curieux, mais on n'a pas entendu ces Diafoirus commenter l'annonce récente du gouvernement britannique que l'Etat, oui, l'Etat, garantirait quoi qu'il arrive l'épargne placée par les petites gens dans les banques de Sa Très Gracieuse Majesté. Il a même été question de nationaliser la plus cabossée d'entre elles, la Northern Rock. Il faut donc ajouter un appendice à la théorie : la rationalité du libéralisme total n'est parfaite que jusqu'à la catastrophe finale* ». J'imagine votre indignation si vous trouviez de tels propos dans des manuels de SES ! Il est peut-être là le point de croissance qui nous manque (comme dirait Monsieur Lanxade dans le Figaro) : une presse économique qui ne donne pas une image assez positive de l'économie de marché et du libéralisme.

Alors, si toutes ces références nous sont interdites, à partir de quoi pouvons-nous enseigner légitimement à vos yeux ? Les professeurs de SES doivent-ils devenir de « gentils animateurs » qui organisent les stages en entreprise de leurs élèves et, entre deux stages, la venue de conférenciers chefs d'entreprises faisant partager leur enthousiasme et leur dynamisme ? Croyez-vous vraiment qu'une telle évacuation des savoirs produits par la science économique soit la meilleure façon de former les salariés dont aura besoin « l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde » ?

Pour terminer, je souhaite préciser que, pour ma part, je plaide depuis plusieurs années en faveur d'une « refondation » de l'enseignement des SES afin de renforcer son ancrage scientifique, afin de mieux former les élèves à la spécificité des disciplines de référence, afin de mieux assurer la neutralité axiologique nécessaire aux sciences sociales comme aux sciences de la nature. Je ne suis donc pas opposé à toute évolution. Mais ces évolutions ne doivent pas conduire à abandonner les aspects largement positifs de cet enseignement, elles doivent s'appuyer sur les évolutions en cours au sein du corps des professeurs de SES, elles ne doivent pas reposer sur une approche idéologique des questions d'enseignement.

J'espère que sous l'autorité de Roger Guesnerie, nous pourrons en finir avec la logique de critique systématique des SES et travailler dans une large concertation sur les moyens de permettre à tous les lycéens de recevoir une formation de qualité dans le domaine des sciences sociales.

Je vous prie de croire, Messieurs, à mon attachement au service public d'éducation.